

Un apprentissage professionnel adapté, destiné aux
jeunes en situation de handicap.



Institut Médico-Educatif "Le Bourget"
APEI de CHAMBERY

Taxe d'Apprentissage 2018



Institut Médico Educatif (IME) « Le Bourget » à Challes-les-Eaux

Pourquoi nous ?

Verser sa taxe d'apprentissage à l'IME c'est participer à la formation professionnelle de jeunes en situation de handicap (déficience intellectuelle, autisme) et...

- ➔ Donner du sens à votre taxe d'apprentissage.
- ➔ Leur donner des conditions de formation modernes et attractives.
- ➔ Leur permettre d'utiliser du matériel sécurisé, et valorisant.
- ➔ Pour la majorité d'entre eux, accéder à un travail en milieu protégé dans les meilleures conditions d'autonomie et de sécurité.

Je suis différent, comme les autres

APei Association des parents et amis
de personnes handicapées
mentales de Chambéry



Unapei

ASSOCIATION MEMBRE DE L'UNAPEI
reconnue d'utilité publique par décret du 30 août 1983

Nos différents ateliers



Atelier « espace vert » : Un atelier qui permet de travailler sur les notions de sécurité, d'acquérir des savoirs faire techniques, et de développer de nombreux partenariats (Lycée horticole « Le Bocage », sentier botanique et verger de la Mairie de Challes).



Atelier « Lingerie » : Calandre, repassage professionnel, couture, connaissance des procédures de lavages selon les matériaux confiés... Des compétences toujours très demandées !



Atelier « bois » : Du marteau et clous à la très technique machine à bois... du matériau brut aux objets utiles et élaborés... Bref, un atelier mettant en valeur les compétences des jeunes accueillis à l'IME !

Atelier « cuisine » : Ou comment joindre l'utile à l'agréable ! Suivre une suite de consignes, respecter un mode opératoire, travailler en équipe vers un même but... toutes sortes de compétences qui sont utiles dans la vie professionnelle comme dans la vie quotidienne !



Atelier « recyclage » : Un atelier qui a du sens, et qui permet de travailler avec des partenaires très divers : Chambéry Métropole et les commerces avoisinant pour la récupération de l'aluminium ; l'ESAT de Chambéry le Haut pour le recyclage du carton ; la cuisine pour le compostage ; les bureaux pour la partie papier... Bref, un atelier qui permet de développer des compétences techniques, mais aussi relationnelles, et de s'ouvrir sur l'extérieur !



Atelier « Sens au travail » : L'atelier « Sens au travail » permet de sensibiliser les ados au monde du travail adapté type Esat (Etablissement et Services d'Aide par le Travail), par le biais de stage ou mise en situation réelle (poste de travail avec travaux répétitifs). Il a pour but d'évaluer et de faire émerger des compétences et des motivations.

L'IME qu'est ce que c'est ?

- Un établissement médico-social, accueillant plus de 80 jeunes en situation de handicap, dont plus de 40 jeunes formés sur des activités professionnelles
- Des équipes dynamiques et compétentes, fortement impliquées dans la réussite des jeunes qui leur sont confiés !
- Un établissement studieux, joyeux et sérieux, où la taxe d'apprentissage sera utilisée pour les jeunes, et pour leur formation

Pourquoi verser sa taxe à l'IME ?

- Participer à la fois à la formation professionnelle et à l'autonomie de jeunes en difficulté
- Nous aider à maintenir de bonnes conditions de formations dans un contexte budgétaire difficile

Que finance la taxe d'apprentissage à l'IME ?

- En 2016 :
 - Mise en place d'un nouvel atelier de destruction de papier en lien avec la nouvelle activité de l'ESAT (secteur adulte sur la travail protégé)
 - Rénovation des bâtiments de stockage des espaces verts
 - Achat d'une machine à coudre professionnelle sur l'atelier blanchisserie
- En 2017 :
 - Achat d'une nouvelle calandre pour l'atelier lingerie
 - Rénovation de l'ensemble des locaux de l'IMPro

Comment verser ?

- Envoyer le formulaire à votre OTCA en indiquant nos coordonnées :
IME « Le Bourget », 35 Rte de Barby 73190 Challes-les-Eaux.
Vous pouvez verser la taxe à un des organismes collecteurs suivants :



- Etablissement habilité à percevoir la Taxe d'Apprentissage sur la catégorie A, niveaux 4 et 5, et par cumul sur la catégorie B.
N° UIA à indiquer : 073 11 35 M

Et après l'IME ?

- La majorité des jeunes sont orientés en Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) pour travailler sur des ateliers répondant au mieux aux compétences qu'ils ont développées à l'IME (blanchisserie, sous-traitance, espaces verts, routage, service de table, etc).

Venez découvrir l'IME par vous-même !

Nous serons heureux de vous accueillir sur notre site. Vous pourrez partager le dynamisme de nos équipes, et découvrir le potentiel des jeunes accueillis !

Pour cela il suffit de contacter par mail ou téléphone le directeur de l'IME afin qu'il organise votre accueil. Il existe aussi des moments privilégiés pour venir à notre rencontre : les marchés de Noël et de printemps, respectivement mi-décembre et mi-mai, durant lesquels familles, jeunes, professionnels, riverains, partenaires et amis nous rejoignent lors d'une matinée conviviale. Les différents ateliers de l'IME y exposent et vendent leurs réalisations. L'argent ainsi récolté sert à financer des projets pédagogiques.

Par ailleurs, nous serons heureux d'envoyer aux entreprises participant à nos activités par leur taxe d'apprentissage notre journal institutionnel, conçu et préparé par nos jeunes. Vous y verrez la vie de l'établissement, de l'IMPro, mais également les activités des plus jeunes.

Informations

Adresse :

35 Route de Barby
73190 Challes-les-Eaux

Tél. : 04.79.72.97.20

Fax : 04.79.72.51.04

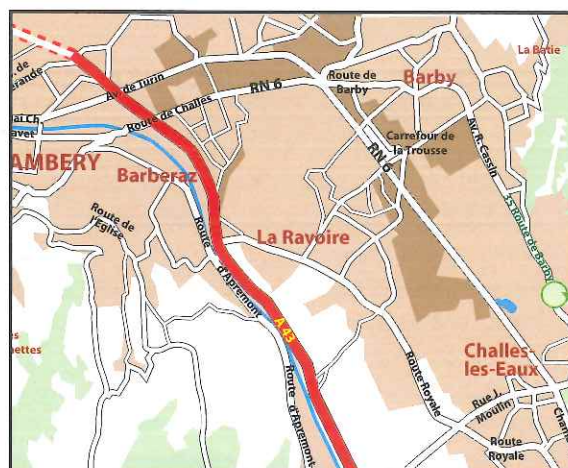
Mail :

ime.challes@apeichambery.com

Site internet :

www.apeichambery.com

Plan



Cette plaquette a été réalisée dans le cadre d'un projet tutoré avec le département GACO de l'IUT de Chambéry